

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Objectifs

Présentation - Diplôme d'Université Prévention des risques professionnels

Ce diplôme d'université vise à :

- former des professionnels (employeurs, membres du CSE, personnels des ressources humaines ou personnels de santé) engagés dans l'action et la prévention des risques professionnels,
- transmettre des connaissances complémentaires et spécialisées au carrefour de la santé, de l'homme et du travail à partir d'une présentation de modèles théoriques et d'une approche pluridisciplinaire intégrant les dimensions physiologiques, psycho-ergonomiques et juridiques,
- exposer les conséquences des risques professionnels sur la santé et la sécurité des travailleurs et les actions de prévention susceptibles d'y remédier

Les connaissances académiques à acquérir :

- Aspect Juridiques de la Prévention des Risques Professionnels,
- Indicateurs de la Santé et Sécurité au Travail,
- Approches et concepts du Facteur Humain et des conditions de travail

Les compétences à maîtriser :

- Démarches de prévention
- Méthodes d'évaluation des Risques Professionnels
- Construction des plans d'actions
- Animation du dialogue social sur la thématique PRP

Public visé

En formation initiale : tout étudiant titulaire d'un niveau L1.

En formation continue ou permanente : tout candidat titulaire du bac à minima, avec une expérience souhaitée dans le domaine (soit au travers de missions HSE, de participation à des projets ou de participation aux instances représentatives du personnel) et après examen du dossier de candidature

Programme

UE1 – Aspect Juridiques en P.R.P.

Bases réglementaires en H.S.E. & P.R.P.,
Code du Travail et jurisprudence,
Obligations légales et réglementaires,
Autorisations et dérogations,
...

En résumé

CPF	Éligible
Objectif	DU
Durée	11 mois
Coût	Consulter l'organisme
Modes d'enseignement	En alternance
Type d'établissement	IUT
Domaine	Sécurité au travail